



**CCT SIE**  
**12 MARS 2020**

# Collecte des couts du SIE :

**Contexte**  
**Méthodologie**  
**Bilan 2017**  
**Perspectives**

# Contexte, enjeux

- **1<sup>er</sup> objectif : transparence des finances publiques**

Le CNE a demandé à plusieurs reprises un bilan annuel des coûts précisant « qui finance quoi, en coût complet »

- **Répondre à la demande du CostratSIE**

Relevé de décision du 11/07/2013 :

L'Onema « proposera et fera examiner en GCiB pour avis une note de méthodologie simplifiée pour compléter les ETP et les coûts partiels manquants, notamment pour les autres contributeurs au SIE que sont l'État, les AE, et autres organismes en réutilisant les données disponibles (annexe B, BBZ, mission CGED, etc.) dans la mesure du possible »

# Contexte, enjeux

## Recommandation n° 5 du plan d'actions suite à l'audit de l'Onema par la Cour des Comptes

⇒ « **Assurer un suivi des coûts des projets du SIE et en dresser un *bilan semestriel*** »

⇒ **4 actions précisées**

- Élaboration des méthodes et grille d'analyse des coûts de l'ensemble des projets du SIE
- Suivi d'exécution des dépenses d'intervention, de fonctionnement et d'investissement relatives aux actions du SIE sous pilotage unique de l'Onema
- Collecte annuelle des coûts des projets auprès des autres maîtres d'ouvrage
- Rapportage annuel à la commission spécifique du CNE

# Les étapes de la démarche

- **Décrire les contours du SIE**

⇒ Lister les projets/missions et thématiques du SIE, sur la base du SNDE notamment

- **Délimiter le périmètre des dépenses à comptabiliser**

⇒ De la production de données et méthodes, à leur valorisation et diffusion

- **Créer/définir des catégories permettant de classer les dépenses en fonction du « type d'action » et de leur nature budgétaire**

- **Mettre en œuvre cette méthodologie en interne AFB**

- **Adapter la méthodologie pour suivre les coûts « SIE » supportés par les autres acteurs de l'eau**

# Le périmètre

## ⇒ les données publiques de l'eau

- **Produites ou collectées** pour répondre aux grandes missions
  - contrôle sanitaire
  - planification
  - aides et redevance
  - services publics locaux
  - réglementation des usages de l'eau
  - réglementation des ICPE
  - prévision des crues
  - etc.
- **Partagées** et accessibles sur les sites Internet publics

# Méthodologie / règles comptables

- **Règle comptable : année de « rattachement »**
  - comptabiliser les dépenses réalisées l'année de décaissement effectif (paiement de la facture, sauf pour les charges à payer)
- **Découpage selon 4 « natures » budgétaires pour l'AFB**
  - Fonctionnement / Investissement / Personnel / Intervention (subventions versées aux partenaires/conventions)
  - Puis distinction ISUB et ISCD (depuis 2017, AFB)
- **4 « types d'actions » définis pour répartir les coûts (hors personnel)**
  - Animation / données / maintenance / développement

# Méthodologie / règles comptables

- **Pour les dépenses de Personnel :**

## **2 étapes :**

- comptabiliser les ETP par catégories (A/B/C) sur les différents projets du SIE

NB : pour AFB => terrain (SD/DIR) + en central

- appliquer un coût moyen « chargé » (incluant locaux, formations, déplacements) par ETP de chaque catégorie (travail réalisé avec le service des RH)

# Méthodologie (élargissement partenaires)

- **Bilan des coûts pour tous les partenaires du SIE (Agences de l'eau, DEB, SCHAPI, DGS, AFB) en distinguant les dépenses liées aux différents SI « métier » décrits dans le SNDE**
- **Pour les SI suivants (retenus dans un premier temps) :**
  - SI planification / surveillance
  - SISPEA
  - SI Redevances / aides
  - SI hydrométrie et prévision des crues
    - ⇒ Ces SI sont définis dans le « nouveau » SNDE
    - ⇒ Sauf pour les agences de l'eau et le MTES, la majorité des partenaires ne sont concernés que par un SI « métier » en plus des dépenses « générales » SIE



# Méthodologie (élargissement partenaires)

- **Découpage par Opérateur, par nature budgétaire**
  - Fonctionnement / Investissement / Personnel / interventions  
AVEC distinction ISCD et ISUB
- **Distinction entre « couts SIE » et les coûts pour chaque SI « métier » listé précédemment**
- **Eléments collectés en 2015, 2016 et 2017**
- **L'AFB n'a pas organisé la collecte des coûts des partenaires du SIE pour l'exercice budgétaire 2018 (mais a fait son propre bilan – en cours de finalisation)**

# Limites et difficultés de collecte ou consolidation

- Retours des partenaires pas toujours très explicites sur la distinction des lignes/détails par nature de dépenses
- Délai de récupération des informations parfois long
- Les financements apportés par les partenaires du SIE (non interrogés) et subventionnés par les partenaires interrogés (Ministère, AE) ne sont pas comptabilisés
  - ⇒ on ne comptabilise que les éléments subventionnés par AE/Ministère
  - ⇒ on ne peut pas (à ce jour) estimer les montants apportés par les acteurs subventionnés
  - ⇒ pour améliorer la précision : il faudrait que les partenaires interrogés distinguent de manière précise les dépenses de personnel / les subventions / le fonctionnement (ou ISCD) / l'investissement

# Limites et difficultés de collecte ou consolidation

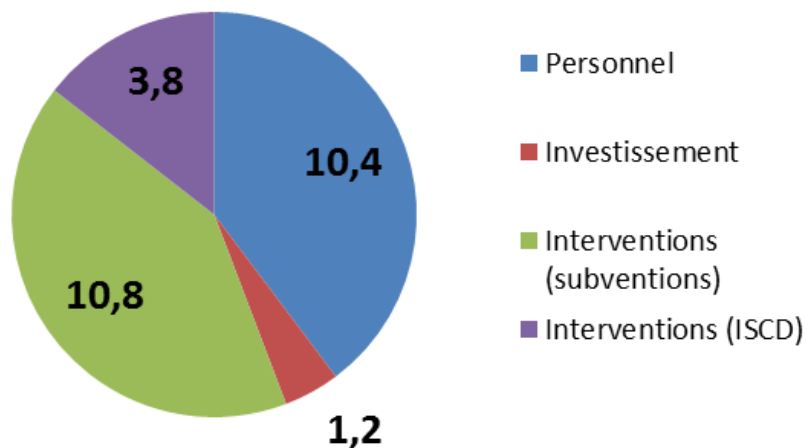
- Certains éléments n'ont pas pu être récupérés (dépenses DGS par ex. en 2016 et 2017, et récupérés de manière peu valorisable pour 2015 – dans un mail seulement)
- Le financement lié aux collectivités n'est pas retenu à ce stade (complexité de la récupération des informations)

## Conclusion :

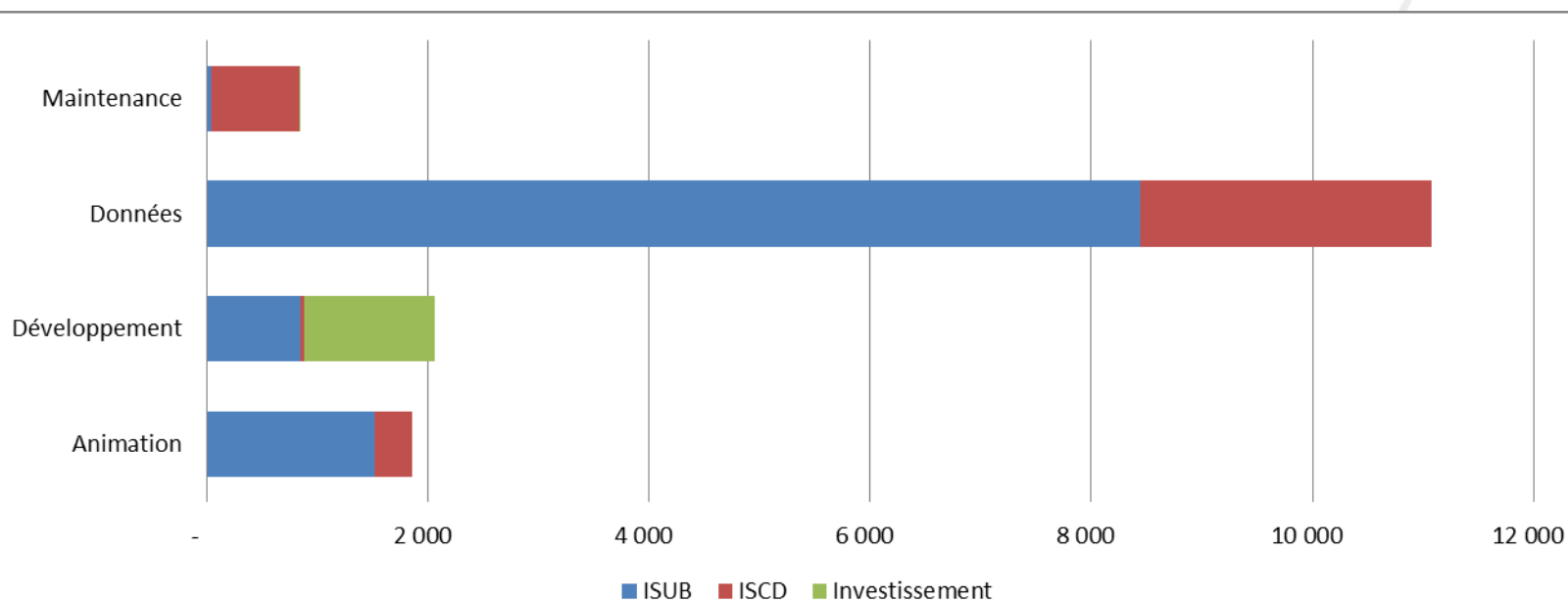
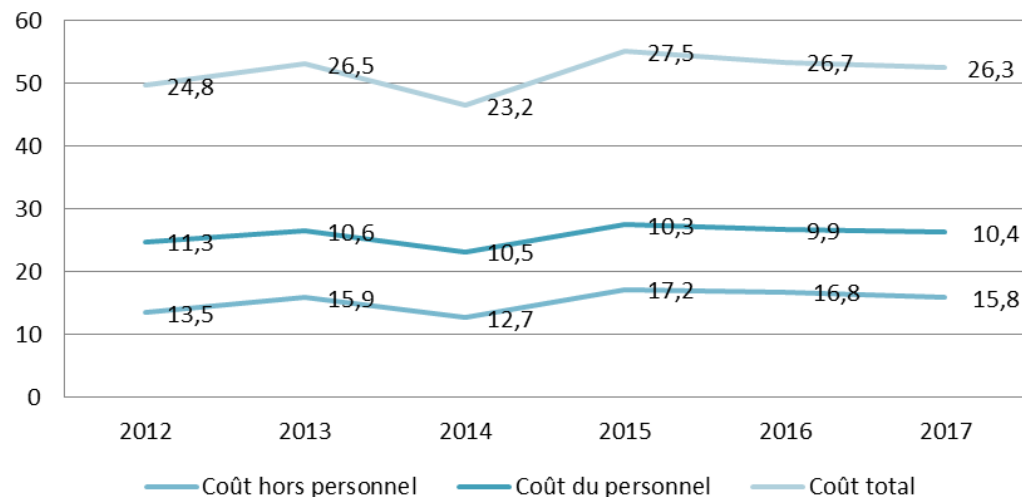
⇒ le coût total de mise en œuvre du SNDE (des données sur l'eau) est donc probablement **sous-estimé**

# Bilan 2017 : coûts SIE pour l'AFB

## Coût AFB 2017 (M€)

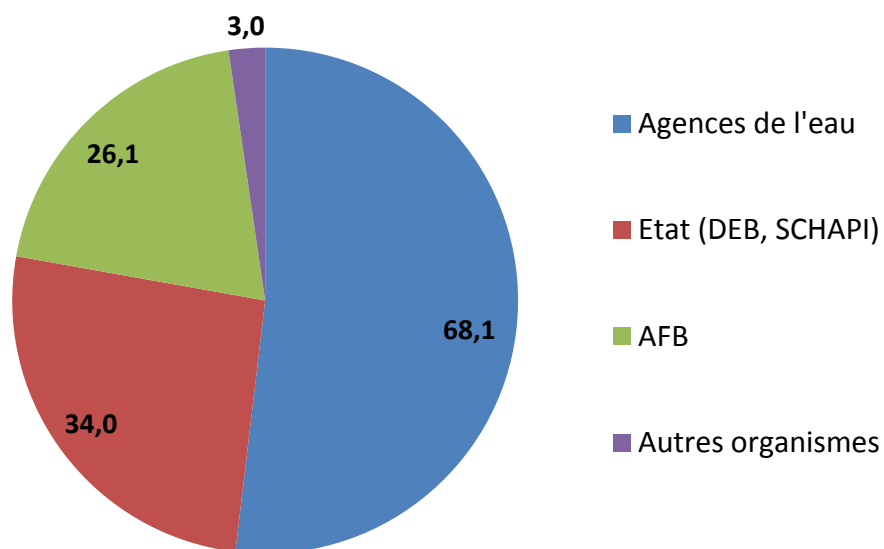


## Coûts du SIE pour l'AFB entre 2012 et 2017, en M€



# Bilan « complet » 2017

2017 - total - M€



Organisme	Coûts 2015 (M€)	Coûts 2016 (M€)	Coûts 2017 (M€)
Agences de l'eau	61,2	60,1	68,1
Onema / AFB	27,5	26,7	26,3
État (risques naturels, eau et biodiversité, <b>santé</b> )	34,4	34	34,0
Autres organismes	3,3	3,3	3,0
<b>Total</b>	<b>126,4</b>	<b>124,1</b>	<b>131,5</b>

# Conclusions sur le bilan des coûts du SIE

- Coûts du « SIE » = **coûts liés à la donnée** : méthodes, référentiels, production, administration, diffusion de données
- SIE = dispositif **partenarial**, doté de capacités financières d'intervention au bénéfice de collectivités, organismes scientifiques et techniques, associations qui concourent à la cohérence, la production et la valorisation des données
- L'acquisition des données sur le terrain, leur fiabilité et leur analyse reposent sur des **compétences** humaines
- L'animation (*gouvernance, formation, assistance aux utilisateurs,...*) a aussi un coût
- Les dépenses **informatiques** (*développements, maintenance*) sont **importantes**, mais **minoritaires**

# Coûts du SIE : la suite

- Collecte des coûts des partenaires du SIE (exercice 2019 : pour septembre 2020 au plus tard)
- Collecte des coûts internes OFB (2019) : sera lancée prochainement (avril/mai)
- Bilan total 2019 attendu pour fin 2020 / début 2021
- SIE → voir élargissement à d'autres SI (utilisation / amélioration de la méthode) notamment SIMM et SIB ?

# Coûts du SIE : la suite

- L'idéal serait que les partenaires puissent renseigner un tableau peu plus détaillé concernant la nature des dépenses et le type d'action :

2019, en k€	Fonctionnement	Investissement	ISCD	ISUB (subventions)	Personnel
Données					
Maintenance					
Développement					
Animation					



**Merci de votre attention**

